

Les récits de vie comme stratégie d'accès au réel en sciences de gestion : pertinence, positionnement et perspectives d'analyse

Pierre-Yves Sanséau, Ph.D.

Grenoble École de Management

Résumé

Parmi les méthodologies de recherche utilisées en sciences de gestion, il semble possible de sortir des sentiers battus et de faire des choix qui soient à la fois « innovants » et très utiles en terme de résultats et de perspectives d'action. Issue de l'histoire et de la sociologie, la méthode des « récits de vie » permet de répondre de façon adéquate à des exigences scientifiques de rigueur et d'approfondissement de la connaissance. C'est ce que nous présentons dans cet article à travers l'expérimentation de la méthode dans un processus de recherche portant sur l'aménagement réduction du temps de travail (ARTT). Nous y abordons tour à tour les bases et les principes de l'approche, le processus de mise en œuvre et les différentes perspectives d'analyse des données issues du recueil des récits de vie.

Mots clés

ETHNOSOCIOLOGIE, RÉCITS DE VIE, SCIENCES DE GESTION, ARTT

Introduction

L'utilisation de la méthode des récits de vie demeure encore peu courante en sciences de gestion. Issue du champ de la sociologie, elle est principalement utilisée en histoire, en ethnologie et bien sûr en sociologie. Elle doit en effet correspondre aux exigences d'une problématique de recherche, nécessite du temps et un certain apprentissage. Dans une recherche que nous avons menée sur une problématique cherchant à mieux cerner les effets induits par l'ARTT (Aménagement Réduction du Temps de Travail) sur les conditions de vie au travail et hors travail, nous avons eu l'opportunité d'explorer et d'utiliser l'approche par les récits de vie. En tentant de nous éloigner des méthodes qualitatives les plus usitées en sciences de gestion, nous avons tenté de mettre en œuvre une approche spécifique, de nature ethnosociologique afin de

RECHERCHES QUALITATIVES –VOL.25(2), 2005, pp. 33-57.

ISSN 1715-8702 - <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>

© 2005 Association pour la recherche qualitative

parvenir à une connaissance de type objective. A partir de cette expérience, nous sommes en mesure d'apporter quelques éléments de contribution pour les sciences de gestion par rapport à cette stratégie d'accès au réel. Dans une première partie, nous présentons la méthode des récits de vie, ses postulats et déterminants et l'orientation ethnosociologique retenue; dans un second temps, les principes de mise en œuvre et dans une troisième partie, les différentes orientations d'analyse des récits de vie ainsi que les résultats de la recherche issus de l'analyse comparative.

La méthode des récits de vie et les sciences de gestion

Postulats et définitions de la méthode

Dans le domaine des sciences sociales et de gestion, la stratégie d'accès au réel n'est pas neutre puisqu'elle répond souvent aux exigences même de la problématique de recherche et de l'orientation définie par le chercheur. Le choix de notre stratégie d'accès au réel a été dans une certaine mesure également motivé par le souhait de développer une certaine originalité par rapport aux stratégies plus classiques et plus utilisées en sciences de gestion : les études de cas, les méthodes comparatives, la recherche expérimentale, la simulation, la recherche action, etc.

A travers une stratégie d'accès au réel, il s'agit notamment de parvenir à la définition d'un mode d'analyse des situations sur la base d'un cadre conceptuel issu de la problématique et de réussir à appréhender, comprendre et analyser le réel à partir d'une position consciente du chercheur sur le terrain. Ce que nous nous proposons de spécifier ici.

Dans le cadre d'une recherche sur l'ARTT (Aménagement Réduction du Temps de Travail), nous avons retenu une stratégie d'accès au réel caractéristique, la « méthode biographique » ou « histoires de vie » ou encore « récits de vie ». Elle nous a semblé particulièrement adaptée par rapport à notre problématique. Afin de cerner aux mieux et de comprendre le réel, c'est-à-dire le vécu au quotidien de l'ARTT par des salariés, cette méthode nous a offert un instrument particulièrement pratique, maniable et complet. En demandant à des personnes de « faire » le récit de leur vie à partir et autour de leur organisation du temps de travail, nous avons pu recueillir des témoignages particulièrement riches et creusés et des données très significatives et explicites. A travers les récits de vie, nous avons pu recueillir des réponses

d'une dimension plus difficilement atteignable par l'approche par questions semi-directives par exemple.

Il apparaît que la méthode biographique n'est pas l'approche la plus courante utilisée en sciences de gestion, domaine réservé avant tout des données issues d'entretiens directifs ou semi-directifs et des études de cas si l'on se cantonne aux approches qualitatives. Issue de la sociologie et de la tradition de l'école de Chicago développée à partir des années 1920, cette méthode est plus couramment utilisée en histoire, en sociologie ou encore en ethnosociologie. La méthode biographique serait d'après Wacheux (1996), l'exemple d'un transfert de technologie possible entre le champ sociologie et les sciences de l'action. Des projets de recherche en management (leadership, style de direction), en marketing (comportement du consommateur) ou en gestion des ressources humaines (attitudes dans le travail, motivation) sont à même d'utiliser cette approche.

La méthode biographique ou des récits de vie puise ses origines dans deux disciplines principales, l'histoire et la sociologie. Dans le domaine relatif à l'histoire, l'utilisation de la biographie et de l'autobiographie constitue une démarche classique afin de découvrir et d'apporter un sens à des événements particuliers achevés ou vécus par les acteurs. L'exploration du passé constitue le cœur même de la discipline. Dans le champ sociologique, ce sont les travaux de l'École de Chicago qui ont lancé et institutionnalisé la méthode. Puis, la sociologie française vint à la découverte de cette approche au milieu des années 1970. Elle en développa certains aspects.

L'École de Chicago : autobiographie et monographie

La naissance et l'histoire de l'École de Chicago sont longuement évoquées dans de nombreux ouvrages et articles (Peneff, 1990). Nous nous limiterons ici à rappeler quelques points essentiels à considérer afin de mieux cerner l'origine d'une méthode. En 1892, fut créé à Chicago pour la première fois dans une université, un département autonome de sociologie avec un cursus complet d'étude menant au doctorat. Cette institutionnalisation fut accompagnée de la création d'une association professionnelle, d'une première revue spécialisée et d'une maison d'édition de livres en sociologie. La ville de Chicago se trouve alors dans une situation caractéristique de ville laboratoire par rapport à une discipline et à des champs de recherches.

En 1890, Chicago, bien que deuxième ville des Etats-Unis ne possédait pas encore d'université. L'ouverture d'une université, deux ans plus tard, accompagnait la formidable explosion démographique qui caractérisait alors cette cité. Il n'est pas anodin de rappeler qu'en 1830, Chicago n'est qu'un bourg. En 1900, près de deux millions d'habitants peuplaient cette ville fortement industrialisée. Ce qui caractérise également cette ville à cette époque, c'est l'accueil de plusieurs dizaines de milliers d'émigrants chaque année et le transit d'importantes masses de personnes vers l'ouest.

Avant la création d'un département de sociologie à l'université de Chicago en 1892, cette discipline n'était enseignée que dans quelques universités américaines au sein de départements de sciences économiques et politiques. Si les débuts du département de sociologie se firent dans des conditions matérielles précaires, le succès de cette matière enseignée à Chicago fut très rapide. En 1907, plus d'un millier d'étudiants étaient inscrits et la discipline se diffusait rapidement au sein des universités et des collèges sous l'influence des professeurs de Chicago.

L'histoire du département de sociologie fut marquée par les fortes personnalités de William Thomas et de Robert Park. Ce dernier est sans doute, à partir de 1915, l'initiateur de la période la plus passionnante de l'École de Chicago¹. Il incitait les étudiants à se rendre sur le terrain afin de recueillir les autobiographies de sous-prolétaires, de délinquants et d'immigrants. Park concevait l'apprentissage de la sociologie en deux temps : découvrir d'abord le monde extérieur avant de l'analyser et avoir une expérience directe de la diversité des milieux sociaux. La volonté de Park était de confronter ses étudiants à l'histoire tourmentée du peuplement de Chicago, à la coexistence de multiples réactions aux contraintes du travail et de l'habitat. Les étudiants se heurtaient ainsi aux barrières de la langue et de l'échange d'informations entre personnes issues de milieux fortement éloignés. Par sa volonté d'inciter les jeunes étudiants à sortir des bibliothèques pour aller sur le terrain, Park voulait les voir affronter le monde réel plutôt que de discuter sur les représentations des autres sur ce monde. Les observations portent sur des endroits où sont susceptibles de se trouver les marginaux : clubs homosexuels, dancings de bas quartiers, agences de travailleurs sociaux.

Les publications issues de l'École de Chicago sont de deux sortes, une vingtaine de thèses monographiques d'étudiants qui furent publiées sous la forme d'une quinzaine d'ouvrages entre 1923 et 1934 et des autobiographies de

gangsters, de voleurs et de prostituées qui ont permis l'édition de sept livres. Ils sont très connus et ont servi d'emblème à l'École de Chicago. L'École de Chicago a connu ses heures de gloire entre 1920 et 1940, puis on assista à la quasi-disparition des récits de vie après la seconde guerre mondiale. Le monde académique privilégia alors l'objectivisme, les méthodes quantitatives et les enquêtes par questionnaires.

L'autobiographie dans la sociologie française

C'est au milieu des années 1970 que la France connut un engouement pour le thème des récits de vie autour de discussions, de publications et de colloques. Un groupe réunissant des sociologues utilisant les biographies et autobiographies se retrouva autour de Daniel Bertaux. Dans un rapport au CORDES², ce dernier attira l'attention de ses pairs sur les récits de vie et lança une réflexion sur ce qui fut appelé l'approche biographique. Ce fut l'initialisation d'un processus de rencontres et d'échanges très intenses entre sociologues. Un groupe pour la promotion de cette méthode vit le jour rapidement : le GEABS (Groupe d'étude de l'approche biographique en sociologie).

Bertaux (1974, 1977) base sa réflexion d'alors sur une critique du positivisme dominant et sur l'exposition des limites des grandes enquêtes statistiques. Longtemps tenant d'un positivisme marqué, il découvre alors, suite aux événements de mai 1968, la nécessité d'observation de situations réelles et d'une connaissance de processus complexes. Pour lui, le sociologue français était dans la majorité des cas passé directement du lycée à l'université et de l'université à un emploi de fonctionnaire dans le domaine de la recherche ou de l'enseignement sans avoir jamais cherché du travail, travaillé dans une usine et de ses mains, sans connaître la réalité sociale complexe. Derrière D. Bertaux et ce mouvement de revirement de l'après 68, vont s'engouffrer de nombreux chercheurs et de nombreux sociologues qui vont s'enthousiasmer pour une méthode et une approche qui ne leur a pas été enseignée et qui semblait résoudre plusieurs problèmes : saisir la diachronie, se libérer des anciens clivages et passer outre les carcans de la tradition.

La découverte de la méthode des récits de vie et le succès qu'elle a connu dans le champ sociologique français se sont traduits par de nombreux travaux et ouvrages. D'après Peneff (1990), on retrouve dans ces publications deux tendances majeures. D'une part, des livres de conviction, d'orientation pédagogique mais qui n'offrent pas d'analyse. D'autre part, des

autobiographies éditées sans analyse des auteurs et sans spécification de la méthodologie utilisée. Les publications, réunissant à la fois autobiographie et analyse, peuvent être identifiées selon trois principaux critères. Celles qui offrent une autobiographie unique et celles qui en présentent plusieurs, celles qui basent l'exploitation du témoignage sur une analyse de texte et celles qui s'orientent vers l'étude socio-historique du groupe de narrateurs. Le troisième critère touche à la façon de concevoir le travail d'analyse : spécification ou non des conditions de la collecte et des biais relatifs au choix des individus interrogés (Demazière & Dubar, 1997).

Avant d'exposer les principes de cette méthode biographique ou des récits de vie, il convient de la situer et de la définir. Bertaux (1997) considère « qu'il y a du récit de vie dès lors qu'un sujet raconte à une autre personne, chercheur ou pas, un épisode quelconque de son expérience vécue ». Pour ce dernier, en sciences sociales, « le récit de vie résulte d'une forme particulière d'entretien, l'entretien narratif, au cours duquel un chercheur (...) demande à une personne ci-après dénommée « sujet », de lui raconter tout ou une partie de son expérience vécue » (p. 6). Wacheux (1996, p. 127) définit pour sa part la méthode biographique comme « l'analyse d'un récit par un acteur sur des événements qu'il a vécus. Le discours est provoqué par le chercheur. L'acteur reste libre de la formulation des faits et des interprétations qu'il en donne ».

Suite à ces définitions, un éclaircissement terminologique s'impose. Quel qualificatif retenir, méthode biographique, histoires de vie ou récits de vie ? Les ouvrages de méthodologie de recherche et ceux spécialisés sur cette approche emploient les trois qualificatifs. Pour notre part, à l'instar de Bertaux (1976, 1997), nous retenons l'expression « récits de vie ». Cette expression a été introduite en France il y a une vingtaine d'années et jusque là, l'expression usitée était celle d'« histoires de vie ». Cette traduction littérale de l'américain *life history* ne permettait pas de distinguer l'histoire vécue par la personne et le récit qu'elle pouvait en faire, suite à la demande d'un chercheur (Bertaux, 1997).

Positionnement, objet et processus de mise en œuvre de la méthode des récits de vie

La perspective ethnosociologique des récits de vie

Le développement de la méthodologie des récits de vie dans le champ sociologique en Europe a donné et donne toujours lieu à des débats. La diversité des positions sur la nature du récit de vie, sur sa structure, sur les techniques propres à sa réalisation, sur son exploitation et sa communication découle de choix théoriques et épistémologiques fondamentaux (Heinritz & Rammstedt, 1991 ; Schwartz, 1993). Un choix de positionnement est à effectuer entre les « réalistes » et les « antiréalistes ». Les premiers, dont nous retiendront la posture, considèrent que le récit de vie constitue une description approchée de l'histoire réellement (objectivement et subjectivement) vécue. Les « antiréalistes » considèrent pour leur part que la relation entre récit et histoire est très incertaine, et même que l'appellation d'histoire vraiment vécue ne fait pas de sens.

Bertaux, initiateur de la méthode des récits de vie en France, a le plus souvent utilisé au cours de ses travaux de recherche empirique la perspective « réaliste » qu'il qualifie d'ethnosociologique (1997). Par « perspective ethnosociologique », on peut désigner un recherche de type empirique basée sur l'enquête de terrain, qui prend ses sources dans la tradition ethnographique de part ses techniques d'observation mais qui construit ses objets en référence à des problématiques sociologiques. Si les recherches monographiques et sociographiques réalisées par l'ethnologue comportent de nombreux intérêts intrinsèques, elles se contentent de décrire un terrain spécifique et d'en analyser la culture. En dépassant cette approche et par la perspective ethnosociologique, on tente de passer du particulier au général en identifiant dans le terrain observé des logiques d'action et des processus récurrents qui seraient susceptibles de se retrouver dans plusieurs contextes similaires (Bertaux, 1997).

Cette approche est de type objectiviste dans le sens où elle n'a pas pour objet de saisir de l'intérieur le système de valeur ou les schèmes de représentation d'une personne ou d'un groupe social. Elle a pour but d'étudier un fragment de la réalité sociale-historique (un objet social) et de comprendre comment il se transforme à travers les rapports sociaux, les mécanismes, les processus et les logiques d'action qui le caractérisent. C'est cette perspective que nous retiendrons pour notre recherche. De plus, le recours aux récits de vie

permet d'introduire une dimension diachronique autorisant la mise en lumière de logiques d'action dans leur développement biographique ainsi que les configurations de rapports sociaux dans leur évolution historique. Enfin, l'idée même de la perspective ethnosociologique entend faire émerger les pratiques récurrentes en saisissant les rapports et les processus sociaux structurels selon le principe que l'existence précède la conscience.

Objets d'étude de la méthodologie des récits de vie

Bertaux (1980, 1997) identifie trois principales catégories d'objets appréhendables à travers la méthodologie des récits de vie : les mondes sociaux, les catégories de situation et les trajectoires sociales.

Un monde social se bâtit autour d'un type d'activité spécifique. Généralement, il est centré autour d'une activité professionnelle (boulangerie, taxi, transport routier, services postaux, le journalisme, etc.). L'hypothèse déterminante de la perspective ethnosociologique repose sur le fait que les logiques qui règlent l'ensemble d'un monde social sont également à l'œuvre dans tous les microcosmes qui le composent. Aussi, en observant de façon approfondie un seul ou quelques-uns des microcosmes, on doit être en mesure de saisir les logiques sociales du monde social. Cette hypothèse a inspiré de nombreuses enquêtes de l'École de Chicago et des interactionnistes symboliques (Becker, Goffman), de la sociologie du travail et de la sociologie des organisations.

Les catégories de situation recourent par exemple les mères élevant seules leurs enfants, les pères divorcés, les agriculteurs célibataires, les toxicomanes, les handicapés, les personnes sans domicile, etc. Ces situations spécifiques ne génèrent pas nécessairement la formation d'un monde social mais c'est la situation elle-même qui est commune. Elle entraîne des contraintes et des logiques d'action qui présentent des points communs et elle peut être traitée par une même institution. Pour les catégories de situation, il apparaît que la méthodologie des récits de vie est pertinente et efficace puisque les données recueillies permettent de comprendre par quels mécanismes et processus les individus étudiés ont pu parvenir à telle ou telle situation et par quels moyens ils tentent de la gérer.

Les trajectoires sociales étudiées par la méthode des récits de vie doivent s'appliquer à des objets sociaux particulièrement bien cernés. En effet, il faut pouvoir les appréhender de l'intérieur et dans leurs dimensions

temporelles. En s'engageant dans l'étude de trajectoires sociales non déterminées à l'avance, on s'engagerait dans un processus qui générerait une variété dépassant les capacités d'analyse. A cet effet, l'utilisation des récits de vie rend la tâche impraticable et les historiques de famille, par exemple, s'avèrent beaucoup plus opérationnels et féconds.

Le processus d'enquête par le récit de vie

L'approche ethnosociologique par les récits de vie ne s'inscrit pas dans la démarche hypothético-déductive qui consiste d'abord à développer des hypothèses en fonction de théories existantes et qui met en œuvre une enquête empirique destinée à vérifier ces hypothèses. Elle a pour objet d'enquêter sur un fragment de la réalité sociale-historique dont notre connaissance se limite à des stéréotypes, des préjugés et des représentations collectives du sens commun. Ce type d'étude permet de dégager des éléments de connaissance critiques basés sur de l'observation concrète. Il s'agit de comprendre le fonctionnement interne de l'objet d'étude et d'élaborer un modèle de ce fonctionnement sous la forme d'un ensemble d'hypothèses plausibles. Le chercheur, conscient de sa relative ignorance, s'adresse sur le terrain à des individus et leur demande ce qui s'y passe et comment cela fonctionne.

La méthode des récits de vie implique l'analyse et la compréhension de situations à partir du vécu des individus. Dans cette perspective, l'individu appartient à plusieurs groupes ou entités et son histoire ne se réduit pas à son lien avec l'entreprise. La subjectivité est dans cette approche inévitable et c'est au chercheur de la gérer au mieux en connaissance de cause. A travers cette méthode, on ne recherche pas une unique reconstitution du passé mais un récit qui prendra également en compte le contexte et les objectifs de la recherche. Peneff (1990) souligne qu'au travers de l'histoire de vie, ce n'est pas la reconstitution de la mémoire qui est l'objectif mais un recueil d'informations sur l'environnement social immédiat de l'individu. A l'aide de ces informations, le chercheur va tenter de proposer une lecture de la société et du vécu des acteurs. On s'oriente donc vers l'étude d'une partie de la réalité sociale-historique, un objet social afin de comprendre comment il fonctionne et comment il se transforme, en se penchant sur l'articulation des liens et rapports sociaux, les mécanismes, les processus et les logiques d'action qui les caractérisent (Bertaux, 1997).

Peneff (1990) attribue quatre niveaux d'analyse possibles aux récits de vie :

- parvenir à la connaissance des caractéristiques sociales d'un individu ;
- obtenir un instrument de documentation historique par des données jusque-là négligées ;
- confronter le passé d'un individu avec la reconstitution verbale qu'il en présente ;
- (exceptionnellement) connaître les convictions et les opinions d'un individu.

La méthode des récits de vie et les sciences de gestion

L'utilisation de la méthode des récits de vie implique d'accepter des questionnements transversaux aux problématiques classiques qui caractérisent les sciences de gestion (Wacheux, 1996). En sciences de gestion, l'organisation est au centre des préoccupations pour expliquer les résultats de l'unité d'analyse. L'approche par les récits de vie suppose d'analyser et de comprendre les situations à partir du vécu de l'individu. Aussi, son vécu et son passé ne se résument pas à un lien avec l'entreprise.

Notre recherche se situant dans le domaine des sciences de gestion, il apparaît nécessaire de compléter les objectifs attribués par Peneff (1990) en fonction des préoccupations et spécifications propres à notre champ (Wacheux, 1996) :

- les questions de recherche doivent appréhender le sentiment et la relation de l'acteur avec l'entreprise à partir des trajectoires et de son appartenance à plusieurs groupes (social, familial ou ethnique) ;
- le protocole de recherche doit définir l'organisation comme un ensemble d'individus uniques. L'identité, l'appartenance et la cohésion sont basés sur le construit individuel et collectif ;
- les résultats attendus doivent repérer les conséquences des discours managériaux et des pratiques d'entreprise sur les constructions verbales des acteurs.

En menant un projet de recherche par la méthode des récits de vie en sciences de gestion, on devra parvenir à connaître les faits humains sur la base de trois dimensions : (1) à travers la situation elle-même, comme une description d'états sociaux ou de relations sociales à un moment donné ; (2) par les évolutions sociales, naturelles ou provoquées, comme une évaluation

d'écarts entre deux moments dans le temps ; (3) par les mobiles d'action des acteurs, comme une explication d'un système complexe de croyances, d'identités, dans un contexte particulier.

La mise en œuvre des récits de vie

L'échantillonnage

Afin de découvrir ce qu'il y a de général dans chaque cas particulier, il s'agit de disposer non pas d'un seul cas mais d'une série de cas construits de façon à rendre possible leur comparaison, ce qui implique à la fois similitude et différence. Bertaux (1997) attribue deux caractéristiques souhaitées à un échantillon en se situant dans la notion de « construction progressive de l'échantillon »³.

Dans le monde social, les acteurs sont situés les uns par rapport aux autres dans des positions différentes. Ces positions sont le reflet de statuts formels et informels, de rôles, d'intérêts, de ressources pour l'action, de relations d'alliances et d'oppositions. Les acteurs sont donc porteurs de visions et d'expériences différentes. C'est en fonction de ce phénomène de variété de positions et des points de vue que l'on est amené à construire peu à peu un échantillon en faisant le tour des catégories d'acteurs et des sous-catégories qui apparaissent pertinentes. Au-delà de la variété, il s'agit de souligner l'aspect de la différentialité. Des individus confrontés dans une même situation rempliront leur rôle ou exerceront leur activité de façon très différente car elles n'ont pas la même structure de personnalité.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons eu la volonté lors de la construction progressive de notre échantillon de respecter cette notion de variété. Le questionnement quant à la taille et à la structure de l'échantillon s'avérait comme un point stratégique dans notre processus de recherche. Il était en lien direct avec la problématique, la population étudiée et diverses contraintes telles que le temps, la disponibilité des personnes, la position du management.

En étudiant les effets de l'ARTT sur les conditions de vie au travail et hors travail des salariés du domaine commercial dans une grande entreprise française, nous avons été amenés à définir comme population ciblée les personnes travaillant dans une configuration d'horaire d'ARTT et affectées à

des tâches commerciales. A partir de cette population cible, il a été nécessaire de définir un échantillon. En ayant à l'esprit la notion de variété, nous nous sommes fixé comme objectif possible un échantillon de quarante personnes devant, dans la mesure du possible, se répartir assez également entre les fonctions de conseiller vente en boutique commerciale et en service client et de vente par téléphone.

Pour ce faire, nous nous sommes orientés vers la méthode d'échantillonnage par choix raisonné (Thiétart et al., 1999). Cette méthode est fondée sur le jugement et s'éloigne pour cela des méthodes probabilistes dont l'objectif majeur est d'éliminer toute part de subjectivité. Il apparaît que pour des échantillons réduits, la méthode par choix raisonné donne d'aussi bons résultats qu'une méthode probabiliste. Le recours au jugement dans la procédure de sélection des éléments est source de biais mais dans un échantillon aléatoire de taille réduite, la variabilité est très élevée et occasionne des biais tout aussi importants (Kalton, 1983).

Le recueil des récits de vie, l'entretien

Etant donnée l'importance de la phase de recueil d'information dans la méthode des récits de vie, nous pensons qu'il est utile de rappeler quelques aspects mentionnés par les auteurs et de relater nos propres observations issues du terrain. Sur le terrain, la mise en application concrète de la méthode des récits de vie se traduit principalement par des entretiens. Il apparaît que les entretiens libres, lorsque l'individu choisit librement les thèmes qu'il souhaite aborder dans un récit de vie, produisent rarement une bonne matière de travail. L'interview devrait donc être orientée en fonction de l'objet de la recherche (Mucchielli, 1991). Les objectifs de la recherche devraient être également largement figés avant le recueil afin de contrôler l'influence de la subjectivité des acteurs sur le discours (Wacheux, 1996) et de rendre le matériel exploitable. Dans la mise en place de la méthode des récits de vie dans le cadre de notre recherche, nous avons essayé de respecter ces deux impératifs essentiels.

Comme tout entretien de recherche, celui qui mène à des récits de vie se prépare. Cette préparation des entretiens s'est faite dans notre recherche autour de deux axes. Le premier a consisté, à l'instar de ce que conseille Bertaux (1997), à tenir en permanence un cahier de terrain où nous avons noté nos démarches, nos rencontres, nos observations et surtout nos réflexions. Ce

cahier s'est enrichi tout au long de la recherche de notes de toutes sortes et des faits marquants caractérisant chaque entretien.

Nous avons également constitué un guide d'entretien qui n'est en aucun cas un questionnaire mais plutôt une liste de questions qu'on se pose sur son sujet d'étude, ses modes de fonctionnement, ses contextes d'action (Bertaux, 1997). Ce guide n'est pas utilisé au cours de l'entretien mais peut être utile à la fin de l'entretien pour revenir sur des points qui peuvent sembler importants au chercheur et qui n'ont pas été couverts. Ce guide a été évolutif au cours des différentes phases de terrain. On a pu identifier des aspects et des mécanismes particuliers de façon globale mais aussi chez certains individus et il faut être en mesure de les appréhender et les décoder à nouveau lors des entrevues suivantes.

Le déroulement de l'entretien

Le recueil d'informations sur la personne se déroule dans une interaction entre le chercheur et l'interviewé. Si l'un a une volonté objective de connaissance, l'autre a un certain souci de communiquer, de courtoisie et d'utilité (Wacheux, 1996). D'après Peneff (1990), on peut même considérer que les motifs de la rencontre et son déroulement ont davantage de poids que le souci de chercher les faits de sa propre histoire. La phase de prise de contact en relation de face à face nous a semblé déterminante pour la suite du déroulement des rencontres. Nous avons en face de nous des salariés qui venaient de quitter leur position de travail, de situations de vente avec le client. Ces minutes de re-prise de contact leur permettaient d'opérer le passage d'une activité à une autre, d'un univers à un autre et de se recentrer sur eux-mêmes.

Le chercheur, après quelques mots amicaux d'accueil dans le local où se déroulait l'entrevue, mentionnait l'objet de la recherche, la forme de l'entrevue et le déroulement du processus. Comme l'enregistrement avait été choisi par le chercheur afin d'obtenir par la suite des verbatim précis et exploitables, une phase de sensibilisation à l'enregistrement a été nécessaire, principalement lors de la première rencontre avec chacune des quarante personnes composant l'échantillon.

Afin de faciliter cette phase qui peut s'avérer délicate surtout dans le cadre d'un recueil d'histoires de vie, nous avons utilisé un formulaire de consentement. Ce document, présenté sur une page, rappelle les conditions de confidentialité auxquelles ont droit les personnes participant à des recherches et

le thème de la recherche menée. Il mentionne la nature et les conditions de la participation des personnes à la recherche soit participer à plusieurs entrevues qui sont enregistrées. Les modalités de l'enregistrement (possibilité de demander l'arrêt momentané du magnétophone) et les conditions d'utilisation des bandes magnétiques sont précisées. Ce document est signé conjointement par le chercheur et l'interviewé, chacun en gardant un exemplaire.

L'entretien dans l'esprit de la méthode des récits de vie va suivre le modèle de l'entretien narratif qui se décompose en deux parties (Bertaux, 1997). Dans un premier temps, et c'est la partie la plus importante, il s'agit d'inciter le sujet à se raconter et de l'encourager à se saisir de la maîtrise de l'entretien. Pour cela, le chercheur devra montrer un réel intérêt pour tout ce qu'il dit. Il faudra saisir les opportunités offertes dans le discours afin de demander un développement des aspects qui constituent les axes de la problématique de la recherche. Le second temps de l'entretien, assez court, est l'occasion de revenir sur les points non couverts ou d'expliquer le processus des rencontres qui suivront s'il y a lieu.

La phase de lancement de l'entretien dans la méthodologie choisie est déterminante et délicate. Thompson (1988) rappelle que pour que l'entretien débute, il faut respecter trois conditions essentielles : la mise en place d'un contexte social, la réaffirmation du but de l'entretien et poser une première question.

La méthodologie des histoires de vie n'implique pas le montage et l'utilisation d'un questionnaire. Elle vise avant tout à laisser se développer un discours narratif au cours duquel le chercheur se contentera de faire quelques relances et recadrages lorsque le sujet de l'étude s'éloigne trop. Pourtant, il faut poser la première question et cette dernière n'est souvent pas aisée à formuler (Bertaux, 1980; Pineaux et Legrand, 1993). Demander à un inconnu « J'aimerais que vous me racontiez votre vie » apparaît beaucoup trop brut et intimidant. Par contre Bertaux (1997) recommande l'utilisation du verbe « raconter » dans la première question. Il s'agit de mettre un filtre dans la première question afin que cela signifie qu'on s'intéresse à un phénomène collectif et éviter que la personne se sente visée directement. Il faut orienter le sujet vers ce phénomène collectif dont il a eu une expérience. Dans notre recherche, nous avons utilisé des formulations du style « Je voudrais/pourriez-vous me raconter la mise en place de l'ARTT ? » parfois complétées d'une deuxième sous question du genre « Comment cela s'est-il passé pour vous ? ».

Afin de générer un entretien avant tout narratif, il est stratégique de placer le plus vite possible l'interviewé dans son rôle de narrateur. Ceci comporte cependant des risques (Wacheux, 1996). On peut en effet s'enfoncer dans un processus d'auto-légitimation de la recherche, satisfaire la volonté de parler de l'individu, sans aboutir aux résultats compréhensifs et explicatifs.

Le rôle de l'interviewer consiste donc à aider le narrateur à se situer et à évoluer le plus naturellement possible dans son rôle. Il peut y parvenir en manifestant un vif intérêt pour ce qui est raconté et en interrompant le moins possible le discours.

En cas d'arrêt ou de blocage de la personne dans son expression verbale, nous avons tenté, pour notre part, de le relancer en répétant sa dernière phrase ou ses derniers mots et en l'incitant à poursuivre. Ces situations se sont le plus souvent produites au début des entretiens lorsque les gens n'étaient pas encore en confiance, doutaient de la pertinence de leur discours face à un « universitaire » ou étaient intimidés par le magnétophone. Lorsque la personne est lancée, ce genre de situation est moins fréquente.

Une fois l'entretien bien amorcé, il est possible de poser quelques questions sans interrompre préalablement la personne et en posant une seule question à la fois. On peut identifier les questions qui s'apparentent à de la relance, les questions visant à solliciter des descriptions de contexte, les questions cherchant à apporter un éclairage à une séquence enchaînant une situation ou une action. Il s'agit dans ce dernier cas pour le chercheur de mieux identifier, à travers les réponses obtenues, les logiques d'action et les logiques sociales en œuvre dans l'objet d'étude.

Une démarche longitudinale

Le déroulement de la phase de terrain de notre recherche a été circonscrite dans le temps. Elle a duré douze mois environ. Nous avons décidé de suivre sur une période d'un an les quarante personnes de notre échantillon afin de mieux connaître leur vécu de l'ARTT et d'identifier les logiques d'actions mises en œuvre et surtout d'apprécier leur évolution et leur ressenti vis-à-vis de l'organisation du temps de travail qui était la leur. Cette démarche longitudinale nous a semblé essentielle pour la validité des données.

Nous avons eu trois entretiens successifs avec chaque personne. Ces trois entretiens ont permis d'enrichir considérablement la recherche plutôt que la connaissance de l'histoire d'un individu, aussi riche soit-elle, à un instant t

de son existence. Ces entrevues programmées ont souvent été complétées par des échanges informels entre les membres de l'échantillon et le chercheur lors de ses passages sur le terrain. Certaines personnes ont pu « disparaître » pendant l'année d'investigation sur le terrain (mutation, changement de lieu de travail, grossesse). Nous les avons alors recontactées par téléphone. Au total, nous avons réalisé 116 entrevues.

Les entretiens ont eu lieu sur le lieu de travail des personnes et pendant leurs heures régulières d'activité dans des locaux généralement calmes et fermés. L'aspect confidentialité a pris de plus en plus d'importance avec l'avancée du processus d'entretiens. Les interviewés n'aimaient pas être dérangés ou qu'un collègue puisse entendre leur discours. En cas de dérangement, nous avons vécu des situations dans lesquelles les personnes se figeaient et perdaient le fil de leur discours.

L'analyse des récits de vie

La retranscription des enregistrements

L'analyse des récits de vie apparaît comme étant un exercice difficile particulièrement en raison des mécanismes traditionnels de la psychologie humaine (Bertaux, 1997 ; Wacheux, 1996). L'approche ethnosociologique n'a pas pour objet de constituer un corpus de données et ensuite de procéder à leur analyse. En fait, l'analyse des récits de vie débute très tôt et se met en œuvre avec l'évolution du recueil des témoignages. Les résultats des premiers entretiens doivent être intégrés au modèle en cours d'élaboration et compléter le « guide » d'entretien évolutif. C'est avant tout à travers un exercice de comparaison entre récits de vie que se consolide le modèle.

Il apparaît que si l'on veut procéder à une analyse de fond des récits de vie, il convient de les enregistrer et de les retranscrire. C'est l'option que nous avons retenue. Bien qu'elle génère un travail lourd et parfois fastidieux, nous avons opté pour la retranscription intégrale du discours des personnes rencontrées. Cette démarche nous a plongé d'emblée dans l'analyse. En réécoutant les discours narratifs, nous revivions l'entrevue une seconde fois et nous étions en mesure d'identifier des structures, des modèles, des logiques d'action non décodées lors de la rencontre en direct. Ces retranscriptions nous ont fournis des verbatim formant un volume de mille pages environ.

La retranscription doit se faire rapidement après les entrevues. C'est sans doute le meilleur moyen de retranscrire de façon juste en se repassant le « film » de l'entrevue tout en réécoutant les bandes. Cela a été selon nous la condition de parvenir à une excellente connaissance du discours des personnes et d'être en mesure dans les entrevues qui suivraient de mieux décoder les discours. Nous nous sommes imprégnés au fil des mois de travail sur le terrain des récits et de l'histoire des individus composant notre échantillon. Nous avons pu ainsi acquérir une très bonne connaissance de leur vécu et de leur passé en fonction bien sûr de ce qui nous avait été révélé.

Les techniques d'analyse des récits de vie

Pour une analyse la plus pertinente possible des récits de vie, le chercheur doit se donner trois objectifs (Wacheux, 1996) :

- tout d'abord, une volonté d'objectiver le passé du sujet étudié. L'analyse devra mettre en exergue les faits tels qu'ils se sont déroulés dans l'environnement proche de la personne ;
- le chercheur doit ensuite reconstruire le parcours de vie comme un prolongement d'étapes cohérentes avec une perspective temporelle réellement nécessaire ;
- enfin, il se doit de séparer dans le discours des individus les éléments descriptifs des éléments explicatifs.

Pour la mise en œuvre de l'analyse de récits de vie, diverses approches peuvent être mises en œuvre. Certaines sont courantes et largement utilisées, d'autres restent confidentielles sans doute en raison de la spécificité de leur application. Elles ont été développées par des chercheurs et font appel à des savoirs spécialisés, linguistiques, psychologiques ou psychanalytiques.

Le travail d'analyse implique une part importante de sélection et d'interprétation. Selon ses préoccupations de recherche et son champ d'appartenance, le chercheur mettra l'accent sur le contexte temporel, culturel, psychologique, des relations interpersonnelles ou encore psychanalytique. Chaque orientation sera porteuse d'un éclairage et de clés d'explication spécifiques. Elle ne saurait saisir tous les aspects de l'objet du récit de vie.

Pour l'analyse des récits de vie, on peut repérer les approches suivantes :

- **L'analyse diachronique.** Elle met l'accent sur la succession d'événements marquants qui se sont succédés dans le temps et tente d'éclairer les relations avant/après entre ces événements.
- **L'analyse compréhensive.** Il s'agit de se former une représentation des rapports et des processus qui sont à l'origine des phénomènes dont parle le récit recueilli. Cette dernière demande d'associer, dans sa mise en œuvre imagination et rigueur (Kaufmann, 1996).
- **L'analyse thématique.** Appliquée aux récits de vie, elle consiste à identifier dans chaque récit les passages touchant à différents thèmes afin de comparer ensuite les contenus de ces passages d'un récit à l'autre.
- **L'analyse comparative.** Elle consiste à élaborer progressivement un modèle de plus en plus précis et riche faisant apparaître des récurrences entre différentes situations.
- **L'analyse structurale.** Développée par les linguistes et les sociologues, elle a pour postulat, selon Demazière et Dubar (1997), que le sens subjectif recherché dans le récit n'est que la structure de l'ordre catégoriel qui organise la production du récit et la dynamique de son inscription dans cet ordre. Le sujet structure le sens de son monde social et le chercheur doit pouvoir procéder à son interprétation méthodique.
- **L'analyse psychique.** Cette approche tente de saisir l'articulation du psychique et du social mais également leur transmutation réciproque. La référence principale est constituée par l'ouvrage fondateur de Gaujelac (1987).
- **L'analyse des parcours biographiques.** Elle a pour objet d'élaborer des catégories biographiques tels que les « carrefour » ou les « moments charnières », « événements » ou « catastrophes ». Cette voie est en phase d'exploration par Schütze (1983), Legrand (1993) et Leclerc-Olive (1997).
- **L'analyse lexicale.** A partir des mots, des expressions et des groupes de mots, ce type d'analyse permet de repérer la façon dont sont construits les discours autour d'un thème ou d'un sujet.

Pour l'analyse des récits de vie issus de notre recherche, nous avons retenu deux méthodes : l'analyse thématique et l'analyse comparative. Ces

deux approches nous ont permis d'exploiter de façon exhaustive nos données et de répondre d'une manière assez complète à notre question de recherche.

Axe central de l'analyse de récits de vie, l'analyse comparative s'imposait dans cette recherche. Nous allons voir comment elle a permis la construction d'une typologie riche de sens et d'enseignements par rapport à la problématique de recherche. La deuxième option retenue a été de procéder à une analyse thématique fine. La multiplicité des thèmes émergents et la pertinence des comparaisons que nous avons ensuite été en mesure d'effectuer entre récits de vie ont montré une nouvelle fois l'utilité de cette approche. Nous présentons uniquement ici l'analyse comparative.

L'analyse comparative et typologique

Le moment de l'analyse comparative est le cœur véritable d'une enquête ethnosociologique. La confrontation des données recueillies auprès des différentes sources et particulièrement dans les différents récits de vie permet l'élaboration dans l'esprit du chercheur d'un modèle de plus en plus riche et précis illustrant la façon dont s'articulent les « choses » (Bertaux, 1997).

Lorsque l'on aborde l'aspect méthodologique des récits de vie, la question de la généralisation des résultats se pose tôt ou tard. Malgré l'intérêt et la richesse de ces « récits », il faut pouvoir passer du particulier au général, de l'aspect « micro » à l'aspect « macro ». Si la question ne se pose pas dans les mêmes termes pour un ethnologue, elle constitue un point crucial pour le sociologue et le chercheur en sciences de gestion. La possibilité d'une généralisation des caractéristiques d'un monde social repose entièrement sur la mise en exergue de mécanismes génériques, de configurations spécifiques de rapports sociaux définissant des situations, de logiques d'action se développant par-delà les phénomènes de différentialité, en réponse à ces situations et de processus sociaux ainsi engendrés. Il est possible de progresser, dans cette perspective, en découvrant le général au sein des formes spécifiques. La comparaison entre les parcours biographiques permet de voir apparaître des récurrences des mêmes situations, des logiques d'actions proches. Ces dernières permettent de repérer un même mécanisme social et un même processus.

La période de l'analyse comparative débute en fait dès la réalisation du deuxième entretien puisqu'il remet en question les croyances que l'on pouvait avoir sur l'objet. Tout est construit dès le début pour rendre la comparaison

possible et fructueuse : l'unité de l'objet social, le choix des cas à observer, la constance de la consigne de départ. En amont, c'est un esprit comparatif qui guide toute l'enquête (Bertaux, 1997).

L'analyse comparative met rapidement en avant des parcours d'acteurs présentant des traits communs. Il s'agira de les classer en quelques types différents. C'est la cohérence interne de chaque type qui constituera la validité de la typologie bâtie. En s'interrogeant sur la cohérence d'un type, on sera en mesure de remonter vers la découverte de mécanismes sociaux.

Le tableau récapitulatif présenté synthétise les cinq types de comportements et de vécus à partir de « critères » qui se sont manifestés de façon récurrente dans les récits de vie à savoir l'attitude initiale par rapport à l'ARTT, l'expérience antérieure en terme d'ARTT, l'attachement aux règles de travail, l'attachement à des rythmes personnels, les effets de l'ARTT sur la vie au travail, les effets de l'ARTT sur la vie hors travail, le sentiment et le vécu par rapport au temps libre dégagé et les souhaits d'évolution d'horaires. Le caractère synthétique du tableau ne permet en aucun cas de refléter l'esprit et la nature des 40 récits de vie recueillis dans leur ensemble. C'est cependant un bon reflet du résultat de l'analyse comparative. En terme d'attitudes et de comportements, les cinq types identifiés sont : « Les Récalcitrants » presque farouches opposants à l'ARTT ; « Les Nostalgiques déçus » dont les espoirs fondés par rapport à l'ARTT ont pu être en deçà de leur vécu ; « Les Convertis » qui semblent avoir découvert avec le temps des vertus dans l'ARTT ; « Les Opportunistes » qui ont su saisir dans l'ARTT tout ce qui pouvait leur être favorable et enfin « Les Inconditionnels » pour lesquels l'ARTT ne paraît comporter que des vertus. Les cinq catégories identifiées se sont dessinées avec le temps, les processus de rencontre avec les acteurs et les phases de réflexion formelles et plus informelles, de confrontation et d'échange avec des acteurs non impliqués directement dans le processus de recherche. On a pu assister en quelque sorte à une émergence lente et progressive dont les tendances n'ont fait que se confirmer avec le temps. Notre typologie est donc de type inductive.

Tableau 1
Tableau récapitulatif de la typologie

	Récalcitrants	Nostalgiques-décus	Convertis	Opportunistes	Inconditionnels
Attitude initiale par rapport à l'ARTT	Attitude de rejet ou acceptation forcée	Attitude de volontariat	Attitude de rejet	Attitude de volontariat ou de semi-volontariat	Attitude de volontariat forte
Expérience antérieure en terme d'ATT	Aucune expérience ou expériences mal vécues	Parfois, quelques expériences bien vécues	Expériences mal vécues et non renouvelées	Expérience variable	Expérience variable
Attachement aux règles de travail (respect des horaires, pauses)	Attachement fort avec conscience professionnelle souvent marquée	Pas d'attachement particulier	Attachement initial assez fort	Pas d'attachement particulier	Souhait de souplesse
Attachement à des rythmes personnels (repas, sommeil, organisation temporelle, etc.)	Attachement marqué	Attachement variable	Attachement initial marqué	Attachement variable en fonction de la vie hors travail	Attachement faible Forte adaptabilité
Effets de l'ARTT sur la vie au travail	Effets très négatifs : pénibilité accrue, stress, démotivation, troubles de santé	Pénibilité accrue par les longues plages horaires	Pénibilité accrue par les longues plages horaires Apparition d'une certaine adaptation à terme	Pénibilité accrue par les longues plages horaires mais compensée par le temps libre	Effets ressentis comme plutôt positifs car moindre temps de présence au travail
Effets de l'ARTT sur la vie hors travail	Effets très négatifs : déstructuration de la vie sociale, culturelle, familiale, perte des repères	Tentatives de gestion du temps libre mais à terme, effets plutôt négatifs sur la vie personnelle et familiale	Effets initialement perçus comme négatifs mais exploration d'un nouvel équilibre de vie	Effets considérés comme particulièrement positifs par rapport à la situation personnelle vécue	Nouvel équilibre, nouveau rythme de vie. Possibilité de vivre selon un rythme personnalisé et décalé

Sentiment et vécu par rapport au temps libre dégagé	Temps inexploité et inexploitable Décalage par rapport aux rythmes sociétaux Ne compense pas le temps traditionnel du week end	Temps apprécié mais à terme sentiment de perte d'une certaine qualité de vie	Découverte d'une nouvelle organisation du temps et des opportunités offertes par le temps libre	Temps apprécié et parfois utilisé à 100%	Vécu très positif d'un temps décalé et hors normes
Souhaits d'évolution d'horaires	Retour immédiat sur des horaires classiques	Retour à terme sur des horaires classiques avec possibilité de quelques aménagements peu contraignants	Maintien des horaires et de l'équilibre trouvé	Evolution souhaitée en fonction des éventuels changements dans la vie hors travail	Retour sur des horaires traditionnels non désiré, maintien d'aménagements très personnalisés
Répartition de la population (n=40)	25 %	25 %	8 %	30 %	12 %

ATT : aménagement du temps de travail

ARTT : aménagement réduction du temps de travail

Conclusion

La mise en œuvre d'une approche de type ethnosociologique à travers la méthodologie des récits de vie s'est révélée comme un choix original et particulièrement fécond pour le traitement d'une problématique de gestion. Original car il nous a permis de nous extraire des approches méthodologiques les plus courantes en sciences de gestion, qu'elles soient qualitatives ou quantitatives. Le postulat d'opter pour une démarche de type ethnosociologique à travers une méthodologie qualitative longitudinale constitue une perspective d'accès au réel, avec une profondeur dans la qualité et le sens des données que n'auraient pas permis ni une large enquête statistique par questionnaire, ni des outils comme les entretiens directifs ou semi-directifs. Fécond car les récits de vie recueillis nous ont permis une lecture inédite de la transformation d'une

entreprise et de ses acteurs comme parti prenants d'une réalité sociale et historique. Nous avons pu mettre en exergue les mécanismes, les logiques d'action et les processus liés à l'ARTT dans un contexte donné. Pour les sciences de gestion qui se veulent une discipline ancrée dans l'action, ces dimensions et aspects sont stratégiques et constituent une source d'enseignement à fort potentiel. L'analyse typologique présentée, qui a constitué un de nos outils d'analyse, a constitué à la fois une grille de lecture sociale et la base pour la réflexion et l'affinement des politiques de gestion des ressources humaines et des positionnements managériaux. Les disciplines scientifiques ont donc sans doute toutes à gagner d'une ouverture vers des démarches qui ne leur sont pas « familières » soit par tradition soit pour des raisons d'ordre pratique. Cette démarche a le mérite de pallier à des cloisonnements épistémologiques ou inter disciplinaires.

Notes

1. Notons que c'est par la suite que ce qualificatif « d'École de Chicago » a été donné. Peneff (1990, p.36) souligne que « rien dans la pratique des chercheurs ou leur conception de la vie scientifique, pas plus que dans l'organisation du département de sociologie, ne justifie le qualificatif d'École. Ils n'avaient jamais reçu une telle étiquette de leur vivant et l'auraient rejetée avec vigueur, refusant de figer sous quelque dogme ou titre ce qui était une entreprise multiforme, très pragmatique, en dehors des standards académiques ».
2. Bertaux, D. 1976. « Histoires de vie ou récits de pratiques ? Méthodologie de l'approche biographique en sociologie » Paris, CORDES.
3. Cela correspond au *theoretical sampling* de Glaser et Stauss (1967).

Références

- Bertaux, D. (1976). *Histoires de vie – ou récits de pratiques ? Méthodologie de l'approche biographique en sociologie*. Rapport au CORDES.
- Bertaux, D. (1980). L'approche biographique, sa validité méthodologique, ses potentialités. *Cahiers internationaux de sociologie*, LXIX(2), 198-225.
- Bertaux, D. (1997). *Les récits de vie*. Paris : Nathan.

- Centlivres, P. (1987). *Histoires de vie : approche pluridisciplinaire*. Neuchâtel : Editions de l'Institut d'ethnologie.
- Demazière, D., & Dubar C. (1997). *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*. Paris : Nathan.
- Denzin, N., & Lincoln, Y. S. (2000). *Handbook of qualitative research*. Thousand Oaks, CA : Sage
- Dex, S. (1991). *Life and work history analyses: qualitative and quantitative developments*. London: Shirley
- Gaujelac (de), V. (1987). *La Névrose de classe*. Paris : Hommes et Groupes.
- Gauthier, B. (2003). *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*. Ste Foy : PUQ.
- Heinritz, C., & Rammstedt, A. (1991). L'approche biographique en France. *Cahiers internationaux de sociologie, XCI*, 330-370.
- Kalton, G. (1983). *Introduction to Survey Sampling*. Newbury Park, CA : Sage.
- Kaufmann, J.-C. (1996). *La description ethnographique*. Paris : Nathan.
- Leclerc-Olive, M. (1997). *Le Dire de l'événement (biographique)*. Villeuneuve d'Ascq : Presses universitaires de Septentrion.
- Legrand, M. (1993). *L'Approche biographique : théorie, clinique*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Mucchieli, A. (1991). *Les méthodes qualitatives*. Paris : PUF.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2003). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.
- Peneff, J. (1990). *La méthode biographique*. Paris : Armand Colin.
- Pineau, G., & Legrand, J.-L. (1993). *Les Histoires de Vie*. Paris : PUF
- Schütze, F. (1983). Biographieforschung und Narrative Interviews. *Neue praxis* 3, 283-293.
- Schwartz, O. (1993). L'empirisme irréductible. [Postface à l'édition française de Anderson, N.] *Le Hobo*. Paris : Nathan, 265-308.

- Strauss, A., & Corbin, J. (1996). *Basics of Qualitative Research*. London : Sage.
- Thiétart, R.-A., & al. (1999). *Méthodes de recherche en management*. Paris : Dunod.
- Wacheux, F. (1996). *Méthodes Qualitatives et Recherche en Gestion*. Paris: Economica.
- Wolikow, S., Bouchet, T., & Vigreux, J. (1994). *Écrire des vies: biographie et mouvement ouvrier XIXe-XXe siècles*. Dijon: Editions universitaires de Dijon.

Pierre-Yves Sanséau est professeur chercheur en gestion des ressources humaines et en management à Grenoble École de Management (France). Docteur en sciences de gestion, il détient également un MBA (UQAM) et un master en sciences politiques. Il était auparavant professeur à l'Université du Québec à Montréal. Auteur de plusieurs articles et conférences, ses champs d'intérêt dans le domaine de la recherche touchent à la gestion des compétences, à l'individualisation de la gestion des ressources humaines et au temps de travail. Il effectue régulièrement des missions de conseil et de formation en Europe et au Canada. Ses thèmes d'intervention en entreprise se situent autour de trois axes : le management, la gestion des équipes ainsi que la gestion du changement.